



AMBASSADE DE  
FRANCE

SERVICE DE  
COOPERATION  
ET D'ACTION  
CULTURELLE

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SESSION	<input type="text"/>
PASSATION	<input type="text"/>
HORAIRE	<input type="text"/>

Tarif TCF SO	6000,00 da	RECU N° .....	DATE RECU .....
--------------	------------	---------------	-----------------

Civilité Mme / Melle / M.	Nom (en majuscule) .....	Prénom (en minuscule) .....
------------------------------	-----------------------------	--------------------------------

Date de naissance .....	N° de Compte CEF DZ.....	Pays de naissance .....
Nationalité .....	Langue usuelle .....	Age .....

PHOTO

<p><b>Vous êtes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Diplômé.....</li> <li>diplômé chômeur.....</li> <li>autres.....</li> </ol>	<p><b>Vous passez le TCF SO pour :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>une Demande de visa d'études en France</li> <li>Autres (précisez) .....</li> </ol>
---	--

N° Téléphone 1 .....	N° Téléphone 2 .....
----------------------	----------------------

Courriel (email) :  
.....

Résidence Universitaire  
.....

Adresse postale .....	Adresse de domicile .....
--------------------------	------------------------------

Avez-vous déjà passé un TCF ? .....	Combien de fois? .....	Date du dernier TCF .....	Avez-vous déjà passé un DELF DALF ? .....	A quelle date ? .....
--	---------------------------	------------------------------	--	--------------------------

Avez-vous déjà suivi des cours de français ? .....	Niveau .....	Session .....	Où ? .....
---	-----------------	------------------	---------------

### Peut-on refaire le TCF ?

Le CIEP informe que si les candidats sont autorisés à repasser le test autant de fois qu'ils le souhaitent, ils doivent toutefois respecter un délai de 02 mois (60 jours) entre deux passations. Ce délai prend effet à compter de la date de la dernière passation, et ce, quel que soit le centre auprès duquel ils s'inscrivent ou se sont inscrits.

### Peut-on se faire rembourser les frais d'inscriptions ?

**Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursables.** Toutefois en cas de force majeure (maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève...), le candidat absent peut se voir reporté sa passation de test à condition de présenter, dans un délai de 48 heures, un justificatif adressé au centre de langues chargé de le transmettre au service du TCF.

### Pour toute information complémentaire :

Consulter :

- La démonstration du TCF SO sur <http://www.ccf-constantine.org> à la rubrique centre de langues
- <http://www.ciep.fr/tcf>

Télécharger :

- le manuel du candidat au TCF SO [www.ciep.fr/tcf/document/manuel\\_candidat.pdf](http://www.ciep.fr/tcf/document/manuel_candidat.pdf)

Contacter :

- le centre de langues au [centre-de-langues@ccf-constantine.org](mailto:centre-de-langues@ccf-constantine.org)

### Signature du candidat

Date d'inscription :